



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 12/07/2024

Étaient présents : Nadine BELIN – Serge CHARNELET - Régine LARMET - Matthieu MEYNIER - Laurence PLASSIARD - Pascal VABRE- Denis CART-LAMY

Procuration : néant

Absents : Emmanuelle VUILLET-QUERE, Stéphan ZURITA

Secrétaire de séance : Laurence PLASSIARD a été désignée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Ouverture de séance : 19h35

1 Approbation du Procès-verbal du CM du 30/05/2024

Approuvé à l'unanimité

2 Présentation des décisions du Maire

Le conseil municipal prend acte des décisions du maire.

3. DCM 2024-031 Travaux d'aménagement de la voirie « promenade des jardins »

Le conseil municipal décide d'attendre la réactualisation du plan des travaux et de vérifier la situation budgétaire avant d'engager ces travaux

4. DCM 2024-032 Déclaration préalable de travaux n° DP 034 314 24 M0014

Le conseil municipal désigne Monsieur Serge CHARNELET comme signataire de la délibération et donne une décision favorable à l'unanimité

5. DCM 2024-033 Rétrocession de la voirie du lotissement « le jardin des frênes »

Acceptée à l'unanimité

6. DCM 2024-034 Rétrocession de la voirie du lotissement « Le Hameau du Pic »

Votée à l'unanimité

7. DCM 2024-035 Rétrocession de la voirie du lotissement « La Boriette »

Votée à l'unanimité

8. DCM 2024-036 Convention de répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques de Saint-Gély-du-Fesc année scolaire 2024-2025

Votée à l'unanimité

9.DCM 2024-037 Procès-verbal actant la mise à disposition de la compétence « Eclairage public » de la commune au profit du syndicat mixte d'Hérault Énergies.

Votée à l'unanimité

10 DCM 2024-038 Convention d'autorisation de passage pour l'exécution des travaux de restauration et d'entretien de la végétation rivulaire des cours d'eau de la communauté de commune du Grand Pic Saint Loup

Votée à l'unanimité

FIN DE SEANCE A : 21h10

Le Maire,
Pascal VABRE

